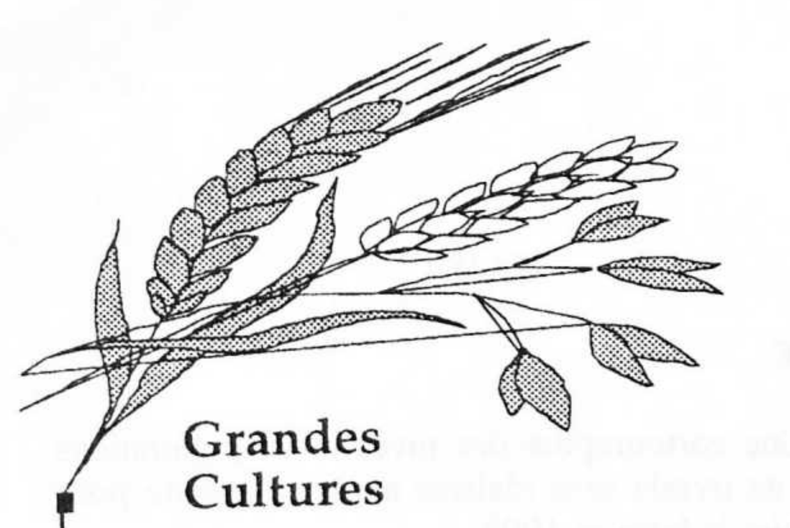


Avertissements Agricoles Auvergne ®

Grandes Cultures

Bulletin technique N° 15 du 16/09/1997



COLZA

Grosses altises : Activité réduite. A surveiller.
Limaces : Vigilance.
Phoma : Bien choisir vos variétés.
Ravageurs : Seuils d'intervention et insecticides homologués. (Fiche)

CEREALES

2 dépliants : A conserver.

MAÏS

Pyrale : Apprécier l'importance des dégâts.
Charbon des inflorescences : Aviser le SRPV.

Directeur Gérant : J.François CHAUVEAU - CPPAP N° 2315AD - ISSN : 1254 - 6372

COLZA

Stades : semis à levée (A) à 2-3 feuilles (B2-B3).

Grosses altises

Rares captures à ce jour.

Observation localement de quelques morsures surtout en bordures de parcelles.

Visiter régulièrement vos parcelles dès la levée afin d'apprécier le risque : intensité des morsures sur les jeunes plantes au niveau des cotylédons surtout. Surveiller aussi vos cuvettes jaunes. **Intervenir dès le dépassement du seuil.**

Rappel des seuils :

- Avant 2 feuilles (B2) : 3 plantes sur 10 avec des morsures.
- Après 2 feuilles (B2) : 20 à 30 captures cumulées.

Le tableau joint présente l'ensemble des produits autorisés contre les ravageurs du colza.

Limaces

Les conditions humides de ces derniers jours sont très favorables aux limaces. Des dégâts sont déjà notés.

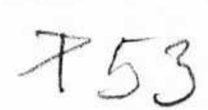
La mise en place de pièges à base de granulés anti-limaces déposés sous un abris simple (tuile...) permet de situer le risque (dénombrement des cadavres 24 heures après la pose). Une surveillance des parcelles doit débuter dans les jours qui suivent le semis pour agir rapidement en cas de besoin.

Les sols creux, motteux, frais, lourds, argileux, riches en matière organique et présentant des résidus pailleux sont très exposés. Une vigilance s'impose aussi dans le pourtour des parcelles situées dans un espace bocagé. (haies, friches, bois...).



Publication mensuelle
Abonnement annuel : 300 Frs
Chèques : Régie de recette D. R. A. F.
Imprimerie D. R. A. F.

D.R.A.F. Service Régional
de la Protection des Végétaux
Marmilhat B.P. 45 - 63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.83 - Fax : 04.73.90.83.70



Respecter les doses des produits homologués et surtout assurer une répartition homogène des granulés sur le sol.

Produits anti-limaces :
- mercaptodiméthur : MESUROL RL anti-limaces, ONTARIO
- bensultap : MALICE
- métaldéhyde : nombreuses spécialités
- thiodicarbe : SKIPPER, SLOGGY.

Phoma

En Auvergne, cette maladie, se manifeste dans l'ensemble encore d'une façon assez limitée (intensité des attaques sur collet faible). La maladie est bien observée sur feuilles sous forme de macules ponctuées de points noirs durant la période végétative. Par la suite, en juin-juillet, l'importance des attaques au collet reste plutôt limitée.

Lutte contre le phoma

- Priorité au choix variétal
Il faut semer les variétés « très peu » ou « peu sensibles » et éviter les « sensibles » en cas de problème majeur sur l'exploitation.

Sensibilité des variétés au Phoma :

- ■ Variétés Très peu sensibles comme : Capitol, Colombus, Vivol, Link...
- ■ Variétés Peu sensibles comme : Goëland, Cheyenne, Colvet, Canary, Pronto, Navajo, Mohican, Cocktail...
- ■ Variétés Sensibles comme : Bristol, Synergy, Falcon....

- Favoriser une croissance rapide des jeunes colza pour réduire les risques par un semis précoce de façon à limiter les contaminations.

- Il est important de bien broyer et d'enfouir les résidus de récolte pour éviter les contaminations des jeunes cultures à partir des colzas de la campagne précédente. (émissions de spores).

- Les traitements fongicides restent encore difficiles à maîtriser et d'un intérêt économique peu évident.

MAÏS

PYRALE

Une cartographie des niveaux de populations larvaires de pyrale sera réalisée avant la récolte pour mieux cibler la lutte en 1998.

⇨ Vos observations sont aussi les bienvenues.

Informer le S.R.P.V. en cas de découverte de fortes attaques sur votre exploitation. Il vous est aussi possible de réaliser sur 50 plantes (5 fois 10 plantes) au niveau d'une parcelle (4 coins et au centre) le comptage du nombre de chenilles vivantes à l'intérieur de 50 plantes (tiges et épi).

CHARBON DES INFLORESCENCES

Une prospection est en cours.

⇨ N'hésiter pas à nous contacter en cas de détection de symptômes sur votre exploitation.

✚ *Comment le repérer :*
Il faut repérer les attaques entre un mois après la floraison et la récolte.

Sites préférentiels : les bordures de champs,
Les organes à observer : panicules et épis,
La palpation des épis est indispensable.

✚ *Les symptômes :*

Charbon des inflorescences *Sphacelotheca reiliana*	**Charbon commun** *Ustilago maydis*
Localisation des symptômes	
Panicule et épi.	Panicule, épi, tige et feuille.
Description des symptômes	
Spores visibles, libres sur la panicule. Au niveau de l'épi, les spores sont cachées, recouvertes par les spathes. Le champigon remplace les graines et la rafle.	Les spores sont enveloppées par une membrane blanche, épaisse formant des tumeurs sur tous les organes.
Gravité (incidence sur le rendement)	
Dégâts important, une plante malade ne produit généralement pas de graines.	Dégâts rarement important.
Fréquence d'apparition des principaux symptômes	
Epi charbonné seul : 60%	
Epi et panicule charbonnés : 40%	
Panicule charbonné seul : 1%	
Plantes nanifiées : 55%	

COLZA

Les seuils d'intervention

Ravageur	Observation des plantes	Piégeage en "cuvette jaune"
Limace	Dès les premiers dégâts, du semis au stade B2	
Grosse altise adulte	3 plantes sur 10 avec piqures nutritionnelles jusqu'au stade B2	20 à 30 captures cumulées après le stade B2
Larves de grosses altises	2 plantes sur 3 avec présence de larves	
Pucerons (verts et cendrés) à l'automne	1 plante sur 5 colonisée	
Charançon du bourgeon terminal		Intervenir 10 à 15 jours après les premières captures
Gros charançon de la tige		Du stade C1 à Tige de 20 cm, intervenir 8 à 10 jours après les premières captures
Méligèthe	- au stade D1-D2 : 1 insecte par inflorescence - au stade E : 2 à 3 insectes par inflorescence	
Charançon des siliques	A partir du stade G2-G3 : 1 charançon pour 2 plantes	
Pucerons cendrés au printemps	Du stade C1 à 3-4 semaines avant récolte : 2 colonies par m2	

Insecticides micro granulés utilisables au semis (1)

Matières actives	Spécialités commerciales	Mouche du chou	Grosse Altise	Charançon du bourgeon terminal
benfuracarbe	**Oncol S -**	5,25 kg	5,25 kg	
carbofuran	**Nombreuses spécialités (2)**	450 g m.a.	450 g m.a.	450 g m.a.
carbofuran + isophenphos	**Carma**	9 Kg	9 Kg	9 Kg
carbosulfan	**Marshal Fort**	9Kg	7,5Kg	
furathiocarbe	**Deltanet**	12Kg	12 Kg	12 Kg
terbuphos	**Counter plus, Poptène 3G**	10 Kg	10 Kg	
terbuphos + phorate	**Dispell, Briscar**		18 Kg	
thiofanox	**Dacamox 5G, Dacamox 5S**		9 Kg	

Les anti-limaces

Matières actives	Spécialités commerciales
mercaptodiméthur	Mesurol antilimace (3 kg/ha)
métaldéhyde	nombreuses spécialités (5 à 10 kg/ha)
thiodicarbe	Skipper (5 kg/ha)
bensultap	Malice (7,5 kg/ha)

Insecticides utilisables en traitements en végétation (1)

		De la levée à la fin du repos hivernal			A partir de la reprise de la végétation			
Matières actives	**Spécialités commerciales**	**Grosse Altise**	**Charançon du bourgeon terminal**	**Pucerons**	**Charançon de la tige**	**Méligèthe**	**Charançon des siliques**	**Pucerons**
alphamétrine	**Fastac** **Fastac 10**	0,15 l 0,1 l	0,15 l		0,15 l	0,15 l 0,1 l	0,2 l 0,1 l	
betacyfluthrine	**Ducat**	0,3 l	0,3 l	0,3 l	0,3 l	02 l	0,2 l	
betacyfluthrine + oxydéméton-méthyl	**Enduro**			0,5 l				
bifenthrine	**Talstar** **Talstar Flo**	0,075 l 0,1 l	0,075 l 0,1 l		0,075 l 0,1 l	0,1 l 0,125 l	0,1 l 0,125l	
cyfluthrine	**Baythroïd**	0,3 l	0,3 l	0,3 l	0,3 l	0,2 l	0,2 l	
cyperméthrine	**Nombreuses spécialités (2)**	25 g m.a.			25 g m.a.	25 g m.a.	20 g m.a.	
deltaméthrine	**Nombreuses spécialités (2)**	5 g m.a.	5 g m.a.	6,25 g m.a.	5 g m.a.	5 g m.a.	5 g m.a.	
deltaméthrine + endosulfan	**Galion**	0,8 l	0,8 l					
deltaméthrine + pyrimicarbe	**Best**			1,25 l				1,25 l
endosulfan	**Nombreuses spécialités (2)**	262 g m.a.			437 g m.a.	262 g m.a	612 g m.a.	
endosulfan + parathion éthyl	**Drifène AP**	0,75 l			1,25 l	0,75 l		
endusolfan+thiométon	**Serk EC**			1,5 l				1.5 l
esfenvalérate	**Sumi alfa**	0,6 l				0,5 l	0,6 l	
esfenvalérate + oxydémédon-méthyl	**Sumiton**			0,5 l				
fenvalérate	**Sumicidin 10**	0,5 l				0,4 l	0,4 l	
lambda-cyhalothrine	**Karaté vert, Karate express**	0,1 l	0,15 l	0,15 l	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
lambda-cyhalothrine+ pyrimicarbe	**Karaté K, Open**			1,25 l				1 l
malathion	**Nombreuses spécialités (2)**	700 g m.a.				700 g m.a.		
méthidathion	**Nombreuses spécialités (2)**	250 g m.a.			300 g m.a.	250 g m.a		
parathion éthyl+méthyl	**Nombreuses spécialités (2)**	200 g m.a			300 g m.a.	200 g m.a		
phosalone	**Nombreuses spécialités (2)**			600 g m.a.		1000 g m.a	1200 g m.a	600 g m.a.
phosalone + parathion méthyl	**Taxylone**	0,75 l				0,75 l		
pyrimicarbe	**Pirimor G - Aphox**			0,5 kg				0,5 kg
taufluvalinate	**Mavrik Flo**	0.2 l		0.2 l		0.2 l		0.2 l
taufluvalinate+thiométon	**Mavrik B, Mavrik systo**			0.4 l				0.4 l
tralométhrine	**Tracker 108 EC**	0,065 l	0,065 l		0,09 l	0,065 l	0,065 l	
triazamate	**Aztec**			0,5 l				0,5 l

liste arrêtée au 1er janvier 1997

SPV

(1) Doses exprimées en litre ou kilogramme de produit commercial par hectare
(2) Doses exprimées en gramme de matière active par hectare

P54